



La liberté de LA PRESSE



KCCA
LA LIBERTÉ DE LA PRESSE?

UNE LIBERTÉ SOUVENT BAFOUÉE

JOURNALISSE, UN MÉTIER À RISQUE

INFORMER, UNE NECESSITÉ

LA LOI AU SECOURS DES JOURNALISTES

L'année dernière, 50 journalistes ont été tués dans le monde. Savais-tu qu'exercer le métier de journaliste pouvait être dangereux ? Le droit d'informer librement n'existe pas partout sur la planète. Pour s'en souvenir, chaque année le 3 mai, c'est la Journée internationale de la liberté de la presse. Explications.

1 KCCA la liberté de la presse ?

La liberté de la presse, c'est le droit pour les médias et les journalistes d'exercer leur métier librement. Ils peuvent faire les enquêtes qu'ils souhaitent en toute indépendance (sans être influencés) et diffuser les informations sans entraves (limitation).



Cette liberté fondamentale est un pilier (une base importante) de la démocratie. Elle repose sur la liberté de pensée et la liberté d'expression.

Elles sont garanties par la Déclaration universelle des droits de l'homme et, au Canada, la Charte canadienne des droits et libertés.

2 Une liberté SOUVENT BAFOUÉE

LES ENTRAVES (EMPÊCHEMENTS) À LA LIBERTÉ DE LA PRESSE SONT NOMBREUSES. LES JOURNALISTES SONT SOUVENT VICTIMES DE :



DES CAS CONCRETS

Il y a quelques jours, le journaliste mexicain Benjamin Morales Hernandez a été kidnappé la veille près de chez lui. Quelques jours plus tôt, il avait dit craindre pour sa vie : il avait reçu des menaces suite à des articles qu'il avait écrits sur les élections locales.

Au Congo, en Afrique, le journaliste Raymond Malonga vient d'être condamné à six mois de prison dans un procès injuste, selon Reporters sans frontières.



2020 → **50 JOURNALISTES ONT ÉTÉ TUÉS DANS LE MONDE**



Près de 400 autres ont été emprisonnés, selon Reporters sans frontières (RSF), un organisme qui défend la liberté de la presse. La plupart sont emprisonnés ou meurent dans des pays... en paix. Ils sont ciblés parce qu'ils sont journalistes.

EN 2019 ET 2020, C'EST AU MEXIQUE QUE L'ON COMPTE LE PLUS DE JOURNALISTES TUÉS.

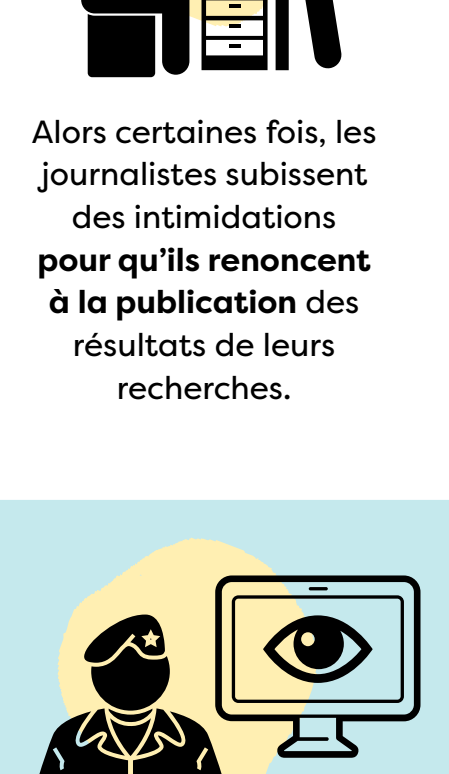
Même si c'est plus rare, cela arrive aussi dans les pays démocratiques. Lors de l'attaque du journal Charlie Hebdo, en France, en 2015, 11 journalistes ont été tués par des terroristes.



Au Québec, le journaliste spécialisé en affaires criminelles Michel Auger a été victime d'une tentative de meurtre, en 2000, dans le stationnement du Journal de Montréal.

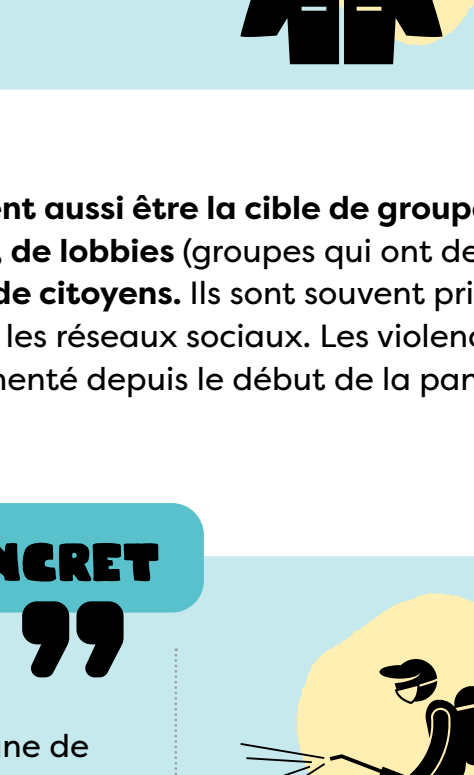
SAVAIS-TU ?

Les reporters de guerre et les envoyés spéciaux meurent parfois par « accident » dans des zones de guerre par exemple. Ils racontent ce qui se passe dans ces endroits au péril de leur vie pour que le monde soit informé.



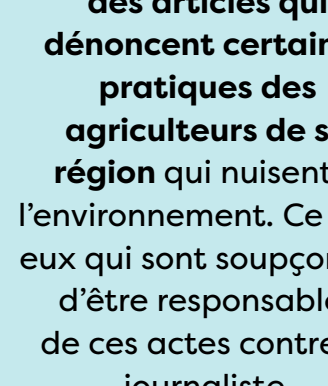
3 Journaliste, UN MÉTIER À RISQUE

LEUR TRAVAIL PEUT DÉRANGER !



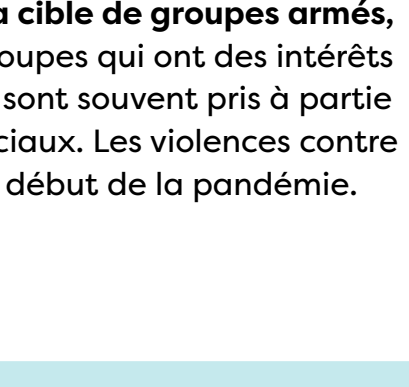
Ils enquêtent, font éclater des scandales au grand jour, critiquent et remettent parfois en question les autorités.

Ils peuvent découvrir des actions illégales d'élus ou de personnalités quelconques. Le fait de les révéler présente une menace pour eux.



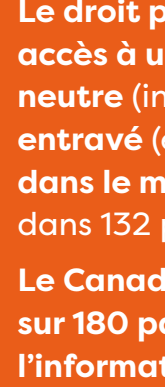
Alors certaines fois, les journalistes subissent des intimidations pour qu'ils renoncent à la publication des résultats de leurs recherches.

Dans plusieurs pays totalitaires (les dictatures), les gouvernements surveillent tout ce qui est diffusé par les journalistes. Ils veulent contrôler les informations diffusées à la population. Les médias appartiennent même parfois à l'État.



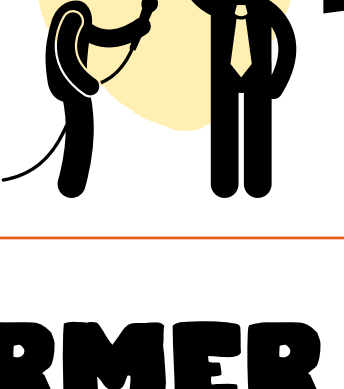
Les journalistes peuvent aussi être la cible de groupes armés, de bandes criminelles, de lobbies (groupes qui ont des intérêts à défendre) ou même de citoyens. Ils sont souvent pris à partie (critiqués, agressés) sur les réseaux sociaux. Les violences contre eux ont même augmenté depuis le début de la pandémie.

UN CAS CONCRET



En France, il y a quelques semaines, Morgan Lorge, une journaliste a reçu plusieurs messages menaçants et sa voiture a même été endommagée.

Des boulons d'une de ses roues ont été enlevés volontairement, ce qui était dangereux quand elle utilisait son véhicule.

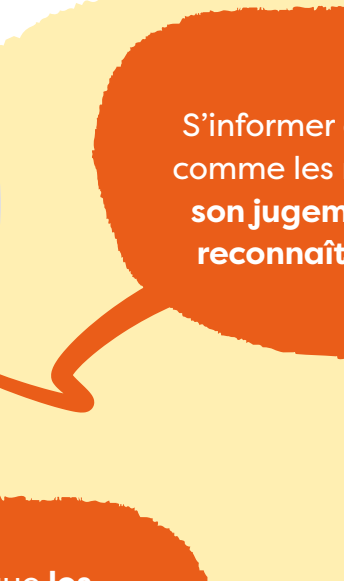


Elle écrit régulièrement des articles qui dénoncent certaines pratiques des agriculteurs de sa région qui nuisent à l'environnement. Ce sont eux qui sont soupçonnés d'être responsables de ces actes contre la journaliste.

SAVAIS-TU ?

Le droit pour tout citoyen d'avoir accès à une information libre et neutre (indépendante) est gravement entravé (empêché) dans 73 États dans le monde. Il est restreint (limité) dans 132 pays.

Le Canada se classe en 14^e position sur 180 pays pour le droit à l'information. Cela signifie qu'il fait partie des pays où l'information circule le plus librement.



4 INFORMER, une nécessité

LE TRAVAIL DES JOURNALISTES PERMET AUX CITOYENS...



de s'informer librement pour pouvoir se faire sa propre opinion.



d'avoir accès à une information plurielle, c'est-à-dire de pouvoir s'informer auprès de médias qui présentent les informations sous des angles différents.



de savoir ce que décident les gouvernements au nom de leur population.



S'informer auprès de sources fiables, comme les médias, permet d'affiner son jugement critique et de savoir reconnaître de fausses nouvelles.

C'est pour cette raison que les médias sont essentiels à la démocratie. Ils sont un contre-pouvoir. On dit qu'ils sont le 4^e pouvoir (après les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire présents dans une démocratie) : ils surveillent les autorités pour dénoncer toute dérive.



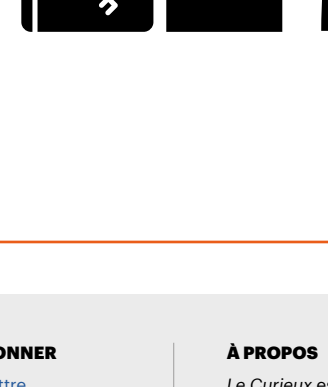
DES CAS CONCRETS

Des journalistes au Brésil et au Venezuela ont révélé que les présidents de ces deux pays avaient fait la promotion de certains médicaments contre la COVID-19 sur la base de fausses informations.

En Iran, les dirigeants ont intimidé des journalistes pour qu'ils minimisent (disent qu'il y avait moins) le nombre réel de morts de la COVID-19.



5 LA LOI AU SECOURS des journalistes



Au Canada et au Québec, la loi permet aux journalistes de ne pas révéler leurs sources. Ainsi, si une personne révèle un scandale, son identité (son nom) peut rester secrète.

Les citoyens et les journalistes peuvent aussi faire une demande d'accès à l'information pour consulter certains documents publics qui ne sont pas diffusés.



Cela peut être des dossiers de différents organismes, comme les ministères, les commissions scolaires ou les hôpitaux. Ce droit permet aux journalistes d'accéder à une partie des informations nécessaires à leur travail.



Mais certaines restrictions s'appliquent. Par exemple, on ne peut pas demander le dossier médical de son voisin!